

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de droit international de Nanterre  
(CEDIN)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris Nanterre

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 04/04/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Luc Albert, Président du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre de droit international de Nanterre
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CEDIN
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	382
<b>Nom du directeur (2018-2019) :</b>	M. Franck LATTY
<b>Nom du porteur de projet (2020-2024) :</b>	M. Franck LATTY
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Jean-Luc ALBERT, Aix-Marseille Université
<b>Experts :</b>	M. Régis BISMUTH, Sciences Po Paris
	M <sup>me</sup> Frédérique COULEE, Université Paris-Sud, (CNU)
	M. Grégory KALFECHE, Université Toulouse 1 Capitole
	M <sup>me</sup> Anne-Thida NORODOM, Université Paris-Descartes

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David KREMER

## REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M<sup>me</sup> Hélène AJI, Vice-présidente recherche de l'université

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de droit international de Nanterre (EA 382, CEDIN) est un centre de recherche de la Faculté de droit et de science politique de l'Université Paris Nanterre. Créé en 1981, il est situé à Nanterre.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Franck LATTY, Directeur

M. François DE BERARD, Directeur adjoint.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CEDIN met en avant au titre du contrat 2013-2018, trois domaines d'activité, à savoir le droit international public, le droit international privé, le droit de l'Union européenne (élargi au droit européen pour le futur contrat).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	Centre de droit international de Nanterre (CEDIN)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	5	5
Maîtres de conférences et assimilés	10	10
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	71	
<i>dont doctorants</i>	62	
Autres personnels non titulaires	0	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>73</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>89</b>	<b>16</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CEDIN est un centre de recherche à l'identité particulièrement affirmée et qui a peu d'équivalent ; il ne se trouve pas en situation de chevauchement avec d'autres centres de recherche et a su développer un partenariat avec d'autres centres de recherche de Nanterre mais aussi extérieurs à cette université.

Il dispose d'un minimum de moyens matériels et humains, si ce n'est budgétaires, lui permettant d'assurer la poursuite de ses activités tout en n'ayant cependant pas la faculté de participer réellement, de façon approfondie et conséquente aux débats juridiques internationaux.

De fait, si la réponse aux appels d'offres est un gage de pérennisation de moyens financiers importants, faute de moyens financiers de base, le CEDIN est privé de la faculté de participer à différentes instances internationales et à des forums internationaux majeurs pour le développement du droit international. Les moyens octroyés à cette unité de recherche ne sont pas à la hauteur de ses ambitions et de la réputation qu'il a pu se forger dans le milieu du droit international, tant sur le plan national qu'international.

Son projet de recherche pour le prochain contrat repose sur un ensemble cohérent de thématiques de recherche en faisant évoluer sa dimension européenne qui ne se limite plus au seul droit de l'Union européenne et en intégrant le droit transnational et l'arbitrage à l'axe initialement dédié au droit international privé, répondant ainsi parfaitement à l'évolution actuelle de ce domaine du droit.

Cette approche repose sur une double dimension : poursuivre dans une démarche transversale et maintenir une forte réactivité juridique à l'actualité. La dimension théorique de cette approche pourrait être mieux mise en évidence.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

